

Conditions de participation



Population concernée

Le Passeport-Vacances de Collombey-Muraz s'adresse aux enfants de la 3H à la 11H, scolarisés sur la Commune de Collombey-Muraz.

Prix

Le prix pour quatre activités s'élève à CHF 30.-/enfant pour les deux premiers enfants d'une même famille, puis CHF 20.-/enfant pour les suivants. Certaines activités nécessitent une participation financière complémentaires.

Assurance

L'enfant participant aux activités doit obligatoirement avoir une assurance RC privée. Les organisateurs du Passeport-Vacances déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

Trajets

Pour des raisons d'organisation, l'enfant aura rendez-vous directement sur le lieu de l'activité et devra s'y rendre par ses propres moyens.

Météo

Certaines activités sont susceptibles d'être annulées pour cause de mauvaises conditions météo. Veuillez consulter notre site internet www.pvcm.ch et le point météo pour savoir si l'activité a lieu.

Annulation

Les activités annulées ne seront ni remplacées, ni remboursées.

Absence

Toute absence à une activité doit être signalée au plus vite par message ou appel au **079 513 39 92** (numéro actif uniquement dans ce but et durant le déroulement du passeport vacances, de 8h à 17h). Aucun remboursement ne sera effectué.

Remboursement

Le remboursement de l'activité n'est accordé que dans les cas de maladie ou d'accident, sur présentation d'un justificatif médical. Les remboursements seront effectués durant le mois de septembre.

Équipement

Les enfants doivent être équipés en fonction des activités (tenue, chaussures, crème solaire, casquette, etc).

Paiement - Sans paiement, le Passeport-Vacances n'est pas validé.

Les paiements se font par virement sur le compte du Passeport-Vacances Collombey-Muraz en y indiquant le numéro d'inscription :

Association du Passeport Vacances de Collombey-Muraz

Pré Gérard 23

1893 Muraz

IBAN CH03 8080 8004 7493 3461 4



Envoi

Suite au versement, les Passeports vous seront envoyés par email.

Nombre d'activités et attributions

Les attributions sont effectuées par un algorithme. Afin de vous assurer que votre enfant participe à 4 activités, sélectionnez-en au minimum 4 et maximum 7 lors de l'inscription.

Vous recevrez les activités retenues pour votre enfant par mail.

Autorisation parentale

Certaines activités requièrent une autorisation parentale. Celle-ci doit être signée et remise à l'animateur lors de l'activité. Vous la trouverez sur le site internet www.pvcm.ch, rubrique « Conditions de participation ».

Photos

Nous vous rendons attentifs que des photos peuvent être prises lors des différentes activités. Les parents qui n'acceptent pas que leurs enfants soient pris en photo, doivent s'annoncer directement au responsable de l'activité.